

ABONNEMENT

Un an 18 fr.
Six mois 9 »
Trois mois 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne.. » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 3 OCTOBRE

La France et le Tsar

Le Tsar est malade, sérieusement malade, sinon gravement. L'homme qui a eu la noble pensée, le courage, lui, souverain absolu, lui, maître tout puissant et incontesté d'un immense empire, de tendre la main au gouvernement Français, pour assurer à l'Europe une paix digne et féconde au lieu d'une trêve précaire et illusoire, cet homme peut d'un jour à l'autre disparaître de la scène du monde...

C'est une éventualité redoutable et douloureuse, que tous les patriotes voudraient pouvoir conjurer, mais qu'ils doivent aussi envisager d'avance sans faiblesse, avec les sentiments de haute estime et de respectueuse affection qu'Alexandre III a mérité d'éveiller et qu'il a si complètement recueillis chez nous.

Le Tsar actuel disparaissant, qu'advierait-il de notre politique extérieure, et dans quelle mesure notre alliance toute instinctive et morale avec la Russie pourrait-elle être atteinte? — Voilà ce que nous avons le devoir de nous demander dès à présent..., en souhaitant de tout notre cœur que les inquiétudes actuelles disparaissent et que le loyal et généreux empereur triomphe de cette maladie qui va le condamner, disent ses journaux officiels, à un long repos...

Un nouveau Tsar, jeune, encore mal éclairé peut-être sur les intérêts véritables de sa patrie, entouré de conseillers, de parents, d'amis, inégalement dévoués à la politique inaugurée par son père, aura-t-il la netteté de compréhension, la promptitude et l'énergie de volonté qui se sont traduites d'une manière si profondément caractéristique dans les manifestations de Cronstadt, de Nancy, de Toulon, de Paris?

Le courant créé par Alexandre III, Nicolas II le suivra-t-il, ou bien, enveloppé par mille influences de cour, laissera-t-il improductifs tant de germes d'amitié semés entre nos deux peuples?

De ce qui dépend du caractère d'un homme, encore inconnu de l'Europe politique, nul ne saurait à l'avance répondre, et ce n'est pas d'un prince de vingt-six ans que l'on peut tirer l'horoscope avec certitude, alors que pas un acte, pas un mot de sa part ne peuvent servir d'indices.

Mais, à moins que le fils ne soit complètement différent du père, à moins qu'il n'ait, jusqu'à présent, dissimulé au plus profond de son cœur l'ardent désir de bouleverser, au jour de son avènement, tous les projets de son prédécesseur, il est permis de présumer que rien ne serait modifié par la mort du souverain aux tendances de la nation, car c'est la nation russe, tout entière, maintenant, du noble au paysan et du soldat au marchand, qui veut passionnément, comme nous le voulons nous-mêmes, répondre à la coalition des envies, des rancunes et des craintes, par l'alliance des intérêts, des sentiments et des procédés loyaux.

Alexandre III a pris le bon moyen, quand il a voulu clairement indiquer sa volonté de marcher désormais d'accord avec la France : il n'a pas envoyé de notes diplomatiques; il n'a pas préparé de traité; il n'a pas signé de proto-

cole, — mais tourné vers son peuple, il lui a montré l'autre bout de l'Europe. Il lui a montré la France en disant : « Voilà notre amie, je salue son drapeau, j'honore ses soldats; faites comme moi et comptez sur elle! »

Non, si un malheur frappait la famille impériale de Russie, la France ne devrait point craindre de voir se modifier les relations étroites liées avec le grand peuple du Nord, — et c'est pourquoi les vœux que l'on forme ici pour le rétablissement de la santé du Tsar sont à la fois si ardents et si détachés de tout intérêt personnel.

On admire ce souverain-là, chez nous, parce qu'on le sait brave, loyal et bon.

Que Dieu garde le Tsar!!

LA SANTÉ DU TSAR

A l'empressement qu'ont montré les journaux de la triple alliance et les diverses officines de renseignements, qui prennent le mot d'ordre auprès de la chancellerie de Berlin, à répandre le bruit que le Tsar était dans un état de santé presque désespéré samedi dernier, on peut juger de la déception que la perspective de voir les jours de ce souverain se prolonger indéfiniment cause aux ennemis de la paix européenne.

C'est qu'Alexandre III, qui ne fait jamais grand bruit, inspire plus de crainte à nos ennemis que l'agitation et le mouvement perpétuels de son jeune antagoniste ne leur donnent de confiance, parce que chacun sait qu'on peut compter sur le premier, tandis que le second varie sa politique suivant l'intérêt qu'il peut avoir à brûler le lendemain ce qu'il adorait la veille.

La haine que les Allemands portent au Tsar vient de ce que la cour de Russie, naguère si accessible à leur influence, lui a fermé ses portes. Elle est justifiée, car l'empereur Alexandre III s'appuie exclusivement sur la nation russe et ne consulte que ceux dont il connaît le dévouement à la cause nationale.

Quant à la rancune, aucun sentiment n'est plus éloigné de son âme. La preuve en est qu'il n'a pas hésité à signer des traités de commerce avec l'Allemagne et l'Autriche. On le représente comme un despote. C'est, au contraire, le plus moderne et le plus libéral — dans la bonne expression du mot — de tous les souverains.

Voici les dernières nouvelles sur la santé de l'illustre malade :

La *National Zeitung* apprend de source très bien informée que le Tsar souffre depuis l'été dernier d'une inflammation des reins compliquée d'albuminurie, connue sous le nom de maladie de Bright.

Toutefois, le mal ne présente qu'un caractère modéré qui ne justifie pas des craintes immédiates.

Le Tsar n'aurait pas eu d'attaque d'apoplexie et il serait également faux qu'il ait eu des crises urémiques, des insomnies, des attaques de nerfs ou autres.

Dépêche de Berlin au *New-York Herald* :

« Le professeur Leyden déclare que la maladie du Tsar est grave, mais guérissable. »

Le mariage du duc d'Orléans

Plusieurs journaux annoncent que le mariage de M. le duc d'Orléans avec sa cousine, la princesse Marguerite, fille du duc de Chartres, est dès à présent une chose arrêtée en prin-

cipe. Ce mariage, décidé il y a quelques années, au lendemain de la majorité du prince, n'avait pas abouti, M. le duc d'Orléans ayant résisté aux désirs de sa famille.

Le *Gaulois* affirme qu'il n'est, en ce moment, aucunement question de mariage pour le duc d'Orléans.

CHINE ET JAPON

Tandis que les Chinois se préparent à une vigoureuse défensive, on annonce que les Japonais ont atteint la frontière de Mandchourie et occupé sans coup férir Hei-Chow.

Le bruit court que le Tao-Taï de Tien-Tsin aurait disparu. On ne sait où il s'est réfugié. On le soupçonne d'avoir, depuis le commencement de la guerre, tenu les Japonais au courant des mouvements et de la destination des troupes chinoises.

Expédition de Madagascar

D'après la *France*, il est à peu près certain que le gouvernement désignera le général Borgnis-Desbordes pour prendre le commandement de l'expédition de Madagascar.

Le général Borgnis-Desbordes appartient à l'artillerie de marine; il est âgé de cinquante-six ans.

On dit que la demande de crédits nécessaires pour l'expédition de Madagascar sera déposée à la rentrée des Chambres.

INFORMATIONS

Retour de M. Burdeau

M. Burdeau, président de la Chambre, est rentré hier matin à Paris et s'est réinstallé au Palais-Bourbon.

L'honorable président de la Chambre revient dans un état de santé satisfaisant du département de l'Isère où il était allé passer ses vacances à Saint-Romans, près Saint-Marcellin.

La suppression du monopole de l'ordre des avocats

Un projet de loi — le 172^e par date — tendant à la suppression du monopole de l'ordre des avocats, sera présenté dès la rentrée par MM. Chassaing, Hovelacque, Millerand, Baulard, Baudin, Beauquier, Girodet, Souhet, Franconie, F. Rabier, Cluseret, Bézine et Leconte.

Placards anarchistes

Il y avait longtemps que les anarchistes n'avaient fait parler d'eux à Paris.

L'avant-dernière nuit, des gardiens de la paix ont arraché des placards imprimés portant en grosses lettres ces mots : « Vive Caserio ! A bas les bourgeois ! » qui avaient été affichés sur les murs de l'église Sainte-Elisabeth, rue du Temple.

Complot anarchiste à Marseille

Vendredi dernier, le commissaire central de Marseille reçut la visite d'un indicateur de la police italienne qui lui affirma qu'un complot était dirigé par un groupe composé de quatorze anarchistes contre M. Duran-lo, consul général d'Italie. Il s'agissait de faire sauter le consulat.

Le commissaire central mit immédiatement en chasse ses plus fins limiers qui opérèrent, au petit jour, l'arrestation de huit com-

pagnons italiens désignés comme conspirateurs.

Une perquisition faite chez eux amena la découverte de lettres compromettantes envoyées par des compagnons italiens habitant Trieste, Gênes et Londres.

Confrontés entre eux, les prisonniers ont dit ne point se connaître et ne point professer les opinions anarchistes qui leur étaient attribuées. Mais il y a contre eux des preuves évidentes.

De nouvelles arrestations sont imminentes.

M^{me} Carvalho décorée de la Légion d'honneur

L'*Eclair* prétend que, au cours de la millième représentation de *Faust*, à l'Opéra, M^{me} Carvalho — la créatrice sans rivale de « Marguerite » — recevra la croix de la Légion d'honneur.

Incendie à Bordeaux

Un incendie a détruit le grand atelier d'établissement de conserves alimentaires Dandicolle. Les pertes sont évaluées à plus d'un million.

Un notaire en rupture d'étude

Un des principaux notaires de Lyon vient de prendre la clé des champs, laissant un découvert de plus d'un million.

Chute mortelle

Le capitaine Collet-Meygret, du 2^e d'artillerie, a fait, à Grenoble, une chute mortelle au cours d'une partie de chasse au chamois dans le massif de la Grande-Chartreuse.

Le corps du malheureux officier a été ramené à Saint-Sauveur-du-Pont.

Incident entre Russes et Anglais

On télégraphie de New-York, par Londres, à l'*Agence Nationale* :

« Le commandant de l'escadre russe, récemment à Yokohama, a menacé le commandant d'un cuirassé anglais de tirer sur son navire s'il continuait à suivre ainsi tous les mouvements de son escadre.

» Le capitaine anglais s'étant conformé au désir du commandant russe, l'incident a été clos. »

Attaque d'un train

New-York, 1^{er} octobre. — Trois brigands ont arrêté, dans l'Arizona, un train du Southern Pacific. Le revolver au poing, ils ont forcé le mécanicien et le chauffeur à détacher la locomotive et à la conduire à un mille de là. Pendant ce temps, ils ont dévalisé le wagon aux valeurs, puis, montant à cheval, ils ont disparu, emportant, a-t-on dit, 20,000 dollars environ.

150 personnes tuées par une trombe

New-York, 2 octobre. — Cent cinquante personnes ont été tuées par une trombe près de Valentia.

Les récoltes sont dévastées. Les pertes sont évaluées à deux millions.

L'émeute des sous-officiers à Berlin

Samedi, plusieurs sous-officiers réunis au Casino militaire faisaient un vacarme épouvantable après boire. Le commandant de l'Ecole, survenant, leur ordonna de regagner leurs chambres, mais les sous-officiers protestèrent et leur attitude devint tellement menaçante que le commandant dégaina.

A ce moment, un des pochards, le sous-officier Lange, se campa insolemment devant le commandant et dit : « J'en ai assez, je veux retourner à mon régiment. »

Ce sous-officier ne se décida à s'éloigner qu'après le commandant lui eut ordonné à plusieurs reprises de rompre. Il rejoignit ses camarades et le vacarme recommença de plus belle à l'intérieur de la caserne. Des cris de : « Vive l'anarchie ! » furent poussés ; un des mutins, le sous-officier Braud, s'égosilla à crier : « Vive la liberté, l'égalité et la fraternité ! »

C'est seulement lorsque les sous-officiers furent couchés que les arrestations furent opérées par les soldats du 4^e régiment de la garde.

Ces derniers crurent d'abord qu'on les avait requis pour réprimer une émeute en ville. Ce n'est qu'au dernier moment que les officiers dirent de quoi il s'agissait.

Les prisonniers, en pantalon de treillis, furent réunis dans la cour et le commandant leur dit : « Vous êtes prisonniers. Le premier qui bougera sera fusillé. »

Un train spécial partit sans arrêt pour Magdebourg. Sur tout le parcours, ordre avait été donné d'éclairer les gares.

On croit que les meneurs seront maintenus en état d'arrestation une fois l'enquête terminée.

A propos de l'accident d'Appilly

Le maire, M. Mory-Neuflieux, soutient énergiquement le chef de gare.

M. Boubay était un excellent homme, probe et laborieux, estimé de tous, mais absolument surmené, nous dit-il, sorte de *Maître Jacques* de l'administration du Nord, à la fois chef de station, télégraphiste, homme d'équipe, toujours sur la voie, commandant, dirigeant ou plutôt exécutant vingt manœuvres à lui tout seul ! Jour et nuit, il devait veiller au passage du train, délivrer les billets, etc.

Comment voulez-vous qu'un homme d'âge suffise à tant de besognes diverses ! Et M. Boubay n'osait pas se plaindre, il était chargé de famille, six enfants ! S'il avait adressé la moindre requête à la Compagnie, on l'aurait mis à la retraite comme incapable de continuer ses fonctions, il y avait droit depuis deux ans, étant âgé de soixante-deux ans ! Alors le pauvre homme travaillait de son mieux, faisant face à toutes les exigences d'un service tout à fait anormal.

Ce qui se passe ici a lieu dans bien d'autres stations, c'est un peu partout la même chose et les pauvres chefs de gare sont souvent ailleurs que sur leur quai qu'ils ne devraient jamais quitter. Le nôtre était souvent à trois cents mètres de la station, jugez de la situation. Non, non, voyez-vous, le pauvre homme ne doit pas être rendu responsable de la catastrophe. C'est la ladrerie qui a fait tout le mal, et ce grave accident devait fatalement arriver un jour ou l'autre. Le rapide avait une ou deux minutes de retard. M. Boubay a dû penser que le retard

serait plus considérable, en raison des travaux en cours d'exécution sur la voie, il aura jugé qu'il avait le temps nécessaire d'achever sa manœuvre. Le pauvre homme s'est cruellement trompé et cela lui a coûté cher.

Il est certain que depuis quelque temps les compagnies de chemins de fer, y compris l'État, ont diminué leur personnel dans des conditions déplorablement pour la sécurité des voyageurs. Nous connaissons des employés qui *triment* jusqu'à 2 heures du matin alors qu'ils commencent leur service à 5 heures.

Lettre d'un Prince de la famille de Bourbon

Le prince François de Bourbon vient d'adresser un manifeste aux journaux espagnols :

« Je regrette de toute mon âme les circonstances qui m'obligent à éclaircir certaines idées répandues sur moi.

» Je commence par protester contre la traduction qu'on a faite de la lettre du prince de Valori. Quelques organes de la presse, ne sachant que le français, m'ont attribué des opinions et des idées que je n'ai pas énoncées.

» Je déclare, pour la dernière fois, que je n'ai cherché personne. Les légitimistes français, maîtres de leurs personnes et de leurs opinions, sont venus me saluer comme le chef de leur parti, comme l'héritier légitime de mon oncle, le comte de Chambord. Il se sont appuyés sur les renonciations publiques et répétées de Don Carlos, sur le traité d'Utrecht, qui sépare les deux couronnes de France et d'Espagne, traité qui n'enlève pas aux descendants de Philippe V leur héritage légitime, car les Parlements ne voulurent pas l'enregistrer, les Etats-Généraux, en 1789, et l'Assemblée nationale en 1791 ne le reconnurent pas.

» Sans manquer à mes devoirs, je me suis limité à revendiquer mes droits, sans créer aucun conflit et sans pourtant y renoncer.

» Les légitimistes français ont arboré le drapeau de Henri IV, qu'aucun prince n'avait relevé depuis mon oncle, le comte de Chambord. Ils l'ont mis dans mes mains, et moi, loin de le déployer d'une manière hostile contre la République française, je le plie avec honneur, respectant les lois françaises et espagnoles, et salue la France.

» Agir d'une autre façon serait folie. Chercher des bouleversements serait un crime. »

BULLETIN FINANCIER

2 octobre 1894.

Le marché est bon sur les valeurs et toujours faible sur les rentes. Il y a en aujourd'hui des exécutions d'acheteurs de rentes dont on n'a pas voulu reporter les positions. Sur les valeurs, les reports sont un peu plus tendus que d'habitude, ce qui n'indique pas une raréfaction de l'argent, mais plutôt une augmentation de positions. Cette constatation indique une reprise de l'activité dans les transactions.

3 0/0, 102.20 après 102.05.

Les actions de nos grandes sociétés de crédit sont en meilleures tendances sans cependant s'écarter sensiblement des cours d'hier. Le Foncier est à 900. Le Crédit Lyonnais cote 752.50.

La Société Générale et le Comptoir National d'Escompte sont fermes.

Nos grands chemins sont assez bien tenus.

Le Suez se relève à 2,922.50.

L'Italien reprend à 83 60. Bonne tenue de l'Extérieure qu'on paraît vouloir pousser.

Vive reprise des fonds ottomans, le 4 0/0 cote 26.15.

Les fonds russes sont moins lourds.

Le Hongrois regagne le cours de 100.

La Banque des Pays-Autrichiens donne lieu à de bons achats à 560.

DE LAVIGERIE,
22, place Vendôme, Paris.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 3 Octobre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

Baromètre.		Thermomètre.	
Hier soir, à 5 h.		au-dessus	13°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus	10°
Midi,	765 m/m	au-dessus	16°
Hausse,	2 m/m		
Baisse,	2 m/m		
Température minima de la nuit		au-dessus	6°

LE PRIX DU PAIN

Sous ce titre, le Syndicat de la Boulangerie de Saumur a fait paraître dans la *Petite Loire* la note suivante, qu'il a jugé, on ne sait pour quel motif, inutile d'adresser à l'*Echo Saumurois* :

« Les boulangers de Saumur préviennent le public qu'à partir du 1^{er} octobre, ils ont baissé le prix du pain à 4 fr. 70 c. les 6 kil., et qu'ils ont l'intention de le diminuer encore aussitôt qu'il leur sera possible.

» Si le pain n'a pas diminué plus tôt, c'est que les farines n'ont pas baissé en proportion du blé, car les issues ne se vendant pas, il en résulte une perte pour le meunier déjà obligé de tenir plus cher à cause du manque d'eau.

» Pour les ouvriers, il est fait un pain de 2^e qualité qui, aussi nourrissant, ne coûte que 0 fr. 20 centimes le kil. Avec ce pain, l'ouvrier peut vivre à bon marché.

» SYNDICAT DE LA BOULANGERIE. »

Excuses motivées

(LA SAINT-VICTOR)

Un accès subit de la *crampe des écrivains* (ne pas confondre, s. v. p., avec « la flemme » et « le poil dans la main » qui offrent de grandes analogies avec ladite crampe) m'a empêché de mentionner, dans l'*Echo*, le punch offert, à ses amis, par « l'Harmonie Saumuroise », en raison de la « Saint-Victor-Gonbeault » retard-

dée pour cause des 28 jours du président de la Société.

J'adresse à Victor Gonbeault, à l'Harmonie et à son président, mes humbles excuses et je répare ma faute avec le plus consciencieux des empressements.

Donc, vendredi dernier, au cercle de l'Harmonie, on a fêté Victor « à plus soif », sous l'œil aussi paternel que vigilant de MM. de Grandmaison, Bonvet, Halbert, en présence même des journalistes locaux gracieusement conviés. Des torrents de champagne ont coulé sans opérer aucun dégât sur leur passage, après des « brindes » plus cordiales les unes que les autres. On offrit au chef de la bande musicale un bouquet Tour-Eiffel rehaussé d'un service à découper dont les splendeurs m'ont fait éperduement loucher et d'une jolie petite allocution sans façon de notre aimable député. Puis, la cage aux chansons, aux rimes et aux saynètes s'est ouverte toute grande : jeunes, mûrs et bleus possèrent chacun son couplet. Roger détailla très dramatiquement et avec un juste sentiment, le « Petit soldat », de Paul Déroulède. M. de Grandmaison, lui-même, se félicita, pour notre plus grande joie, d'un tableau artistique extrêmement cocasse : « Le Chanteur d'opéra dans son village ». Et, sur ce clou étincelant, on s'est quitté, en se serrant les mains et en jetant un long regard, non pas d'« adieu » mais de « au revoir », sur les bouvettes décoiffées, toute tristes de notre abandon forcé jusqu'à l'an prochain.

Les Commissions de classement

Les Commissions générales de classement pour les différentes armes commenceront à siéger, au ministère de la Guerre, à partir du mardi 23 octobre prochain, c'est-à-dire un mois plus tôt que de coutume.

M. l'abbé Delahaye, licencié ès-lettres, professeur de philosophie à l'Institution Saint-Louis de Saumur, est nommé secrétaire général des Facultés catholiques de l'Ouest, en remplacement de M. le docteur Bourgain, démissionnaire.

Les nouveaux soldats

On nous affirme que, cette année, les conscrits vont bénéficier d'un sursis assez appréciable, l'entrée au corps ne devant avoir lieu qu'au mois de décembre et non plus au mois de novembre comme d'habitude.

C'est, dit-on, une mesure d'économie à laquelle le gouvernement se rallierait d'autant plus volontiers que ses finances ne sont pas précisément brillantes. Quelqu'un, en tous cas, nous disait, hier soir encore, qu'il était enchanté d'une telle décision, car, pour employer l'expression de ce jeune soldat de demain, « ce sera toujours un mois de tiré ! »

(Journal de Maine-et-Loire.)

3 Feuilleton de « l'Echo Saumurois »

L'ALCYONE

Par Pierre Maël

III

Le calme séjour de la villa n'était point fait pour l'étrange jeune fille. A quatorze ans, Hira justifiait déjà son nom. Elle brillait de tout l'éclat du « Diamant » auquel l'avait comparée la douce langue indienne. Née au milieu des flots, elle n'en avait pas pris seulement les caprices et les variations ; elle leur devait, peut-être, sa beauté que la fable prête à Vénus, jaillie de l'écume, que le Mythe accorde aux ondines amoureuses de l'humanité. Tout en elle vibrail en un perpétuel désordre qui, perpétuellement aussi, donnait naissance à une harmonie merveilleuse de l'âme et du corps.

— Je ne suis pas fille de la terre ! — disait-elle quelquefois, lorsque son père essayait de la retenir en contemplation devant les féeries du paysage montagneux.

Et montrant les cimes, elle s'écriait :

— Rien ne bouge ici, rien ne se meut ! C'est

le beau pétrifié. En vain, le soleil prodigne-t-il sa chaleur et sa lumière, la montagne ne fait pas un seul effort pour rappeler la caresse, pour aller au-devant du baiser.

Elle ignorait, pauvre enfant insouciense, que la sève des mondes court plus vite dans les veines ignées que ces mondes eux-mêmes ne courent dans leurs orbites à travers l'espace.

Eprise de souffle pur, de liberté sans bornes, elle considérait toute limite du regard comme une déchéance de la primitive indépendance. Avec *l'Alcyone*, du moins, on pouvait poursuivre le soleil, et se donner l'illusion de l'atteindre à force de vapeur, même aux heures où la nuit surprenait le yacht sur les ondes.

Une fois, il lui arriva, pourtant, d'éprouver sur la terre une sensation nouvelle.

Elle était partie avec son père en quête d'un nouveau paysage. Les deux voyageurs avaient pris le train, et, dépassant Nice, s'étaient arrêtés à Beaulieu. Le site enchanteur, la superbe dentelure de la côte, les promontoires d'Antibes et de Villefranche allongés sur la nappe bleue, n'avaient pas vaincu la farouche obstination d'Hira à se détourner du spectacle. De guerre lasse, elle avait demandé à monter jusqu'à la Turbie. C'était un gain de plus dans

l'espace, en hauteur du moins puisqu'on ne pouvait l'obtenir en étendue. Le père y avait consenti.

L'enfant gravissait follement, à son habitude, les roches superposées. Elle courait, insouciense du péril, sans prendre garde aux fissures de quelques degrés, aux failles assez nombreuses en cet endroit. Dhole la suivait, bondissant.

Tout à coup, un cri retentit.

Emportée par son élan, Hira venait de sauter, au delà d'une roche plate, qui elle-même surplombait l'abîme.

Un instant vacillante, elle s'était rejetée en arrière par un violent raidissement de son corps. Elle était ainsi tombée à la renverse. Mais le poids de son corps, l'attraction du gouffre l'entraînaient invinciblement. Elle glissait sur la pente fatale, de plus en plus sollicitée par le vertige. Déjà ses pieds dépassaient l'arête. Et pas une pierre, pas une racine, pas un brin d'herbe ne se rencontrait qui retardât le glissement mortel, qui offrit un appui, une ressource aux mains désespérément crispées de la jeune fille.

Elle allait disparaître, tomber à pic d'une hauteur de cent mètres, aux regards fous du

malheureux père, lorsqu'une aide inattendue survint.

Dhole avait jeté un hurlement plaintif. D'un seul élan le vaillant chien avait rejoint sa maîtresse sur la corniche. Saisir dans sa chute, entre ses mâchoires de fer, un pan de la jupe de l'enfant, s'arc-bouter contre la paroi lisse, fut pour l'animal l'affaire du lumineux rayonnement de l'instinct. Suspendue au-dessus de l'abîme, Hira, les yeux blancs, les bras en croix, raide et sans souffle, s'était évanouie.

Combien de temps pouvait durer cette halte au bord de la mort !

Il était visible que, malgré sa vigueur, le chien ne pourrait prolonger plus longtemps sa résistance, que lui-même serait entraîné par la pesanteur de ce corps inerte. Et, en supposant qu'il tint bon jusqu'au bout, la solution n'en était pas moins inévitable. Dans le lugubre silence du sommet, le père d'Hira entendait des craquements annonçant que la légère étoffe de la robe cédait et se déchirait sous la double traction, en sens inverse, du corps attirée par le précipice et les dents serrées du chien.

Un autre cri, fait de plusieurs exclamations, retentit en ce moment à quelques pas du groupe effrayant.

Les adresses télégraphiques

En présence du mouvement d'opinion qui se manifestait dans tout le monde commercial contre ses malencontreuses prétentions, le directeur général des Postes capitule et vient d'adresser aux directeurs départementaux une circulaire qui se termine ainsi :

« Je vous prie d'appliquer purement et simplement, jusqu'à nouvel ordre, les dispositions du décret du 12 janvier 1894, telles qu'elles sont formulées en son article 12, c'est-à-dire que vous devez donner immédiatement des instructions pour que tous les télégrammes dont l'adresse sera suffisante pour désigner le destinataire, sans recherches ni demandes de renseignements, soient remis sans délai. »

Tout est bien qui finit bien ; il n'en est pas moins vrai que si les intéressés n'avaient pas crié bien fort, ils étaient bel et bien écorchés !

La répression du vagabondage

M. le Préfet de la Vendée vient d'adresser à MM. les maires une circulaire pour les inviter à exercer la plus grande surveillance et à procéder ou faire procéder à l'arrestation des individus dont la situation régulière ne serait pas constatée.

Nous demandons qu'on en fasse autant en Maine-et-Loire.

La loi Grammont

Le ministre de l'intérieur adresse à tous les préfets une circulaire les invitant à faire respecter la loi Grammont, sur la protection des animaux, qui était en quelque sorte tombée en désuétude, et à veiller à ce qu'à l'avenir on ne donne plus le spectacle des scènes regrettables qui se sont produites dans ces derniers temps.

De son côté, le ministre de la justice, après s'être concerté avec le président du conseil, a décidé d'évoquer la question devant la Cour de cassation, pour amener la Cour suprême à formuler une jurisprudence sur la portée exacte de la loi Grammont.

Dans un département, en effet, un juge de paix a acquitté les organisateurs d'une course de taureaux, en se fondant sur ce que le fait de payer l'entrée des arènes enlevait au spectacle le caractère de publicité qui, seul, permettrait de poursuivre pour infraction à la loi Grammont.

C'est contre cette décision que le procureur général, agissant en vertu des ordres du garde des sceaux, va se pourvoir en cassation, dans l'intérêt de la loi, suivant la formule consacrée.

LONGUÉ. — *Accident mortel.* — Jeudi dernier, les époux Charruau, cultivateurs au Bas-de-Choppe, se rendirent au marché de Longué, laissant à la maison leurs domestiques avec leurs enfants âgés de 12, 8 et 2 ans.

Trois hommes venaient, eux aussi, de couronner le rocher.

A la vue du danger que courait la jeune fille, ils n'avaient pu maîtriser leur émotion. Elle s'était traduite par la clameur de détresse qu'ils avaient jetée simultanément.

L'un d'eux courut au malheureux père qui, emporté par son désespoir, allait joindre le poids de son impuissance au poids du corps de l'enfant. Il retint vivement le vieillard.

Les deux autres prirent, en un clin d'œil, une résolution hardie.

Le plus grand des deux, qui paraissait être en même temps le plus robuste, détacha la ceinture de flanelle qui enserrait sa taille. Rapidement, il l'attachait par un bout au poignet gauche de son compagnon, qui se laissa glisser sur l'étroite corniche, tandis que lui-même se couchait à plat ventre sur le rebord supérieur.

Alors celui qui venait de descendre rampa silencieusement jusqu'à toucher la jeune fille.

Dhôle, comprenant sans doute ses intentions, tira plus fort sur la jupe. Le corps inerte se déplaça et fut ainsi rapproché du sauveteur. Alors le nouveau venu, enfonçant les doigts de sa main gauche dans une fissure du rocher, ramena Hira par l'épaule au bout de sa main

Après le déjeuner, l'airé des garçons, celui de 12 ans, grimpa sur un hangar pour amuser son frère et sa petite sœur ; puis tout à coup l'enfant perdit l'équilibre et tomba sur le sol.

Un domestique qui se trouvait dans le voisinage entendit un soupir et accourut. Il releva l'enfant qui était sans connaissance et le transporta sur un lit. Au bout de quelques instants le petit garçon expira.

On fit prévenir les parents et un médecin fut appelé, mais celui-ci ne put que constater le décès.

Gare aux bonneteurs

Nous signalons à qui de droit que, jeudi, à la foire de Brissac, un grand nombre d'habitants de la campagne ont été victimes des bonneteurs.

On dit même que ces individus ont exercé leur petite industrie dans les trains et ont pipé pas mal de gens.

Ce n'est pourtant pas faute que la presse ait mis le public en garde contre les chevaliers du bonneteau.

ANGERS

Toujours le pétrole

Samedi soir, la veuve Garnier, âgée de 80 ans, demeurant rue Sévigné, était occupée à mettre du pétrole dans une lampe, lorsque tout à coup elle laissa tomber le litre dans lequel se trouvait le liquide.

Après d'elle se trouvait une autre lampe allumée qui communiqua le feu au pétrole.

M^{me} Garnier voulut éteindre les flammes, mais bientôt ses jupons s'enflammèrent.

A ses cris, un de ses voisins accourut et se porta au secours de M^{me} Garnier, qui était en proie à d'horribles souffrances.

M. le docteur Malois, appelé en toute hâte, a constaté les brûlures tellement graves, qu'il fallut renoncer à son transport à l'Hôtel-Dieu.

Cependant on y conduisit, dimanche matin, la malheureuse femme dont les cris faisaient peine à entendre ; mais le soir, vers 4 heures, la veuve Garnier rendait le dernier soupir.

On ne saurait — on le voit — prendre trop de précautions contre le pétrole qui, chaque année, fait de si nombreuses victimes.

Facultés catholiques de l'Ouest

La Faculté des Sciences d'Angers ouvre des cours préparatoires au certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, institué dans les Facultés des sciences par le décret du 31 juillet 1893. A ces cours seront ajoutés des travaux pratiques et des conférences répondant aux exigences du programme.

Seront admis à suivre ces cours et ces conférences, les élèves pourvus soit du diplôme de bachelier, soit du brevet supérieur de l'enseignement primaire, soit du certificat d'études primaires supérieures.

droite crispée. Puis, avec des précautions inouïes, il parvint à redresser le buste, à l'adosser contre la paroi supérieure. Alors il cria à ses compagnons :

— Avez-vous une autre ceinture ?

— Oui, — répondit celui qui avait arrêté l'élan du père d'Hira.

Une lanière de cuir, cette fois, se déroula. Le hardi camarade la fit passer sous les aisselles de l'enfant. Et, hissant doucement celle-ci sur son épaule gauche, il se redressa lui-même lentement, jusqu'à frôler le pan de muraille rocheuse. Là, deux mains vigoureuses saisirent Hira par le bras et l'attirèrent hors du gouffre.

— Remonte, — cria le second des compagnons.

— Attends, il y a encore le chien.

Et, sifflant avec expression, il fit claquer le pouce et l'index de sa main droite en pliant son échine.

Dhôle devina d'instinct.

Il prit son élan. Ses pattes touchèrent à peine les épaules du jeune homme. Il était déjà sur le bord. — Les mains de ses camarades eurent promptement remis le vaillant sauveteur sur ses pieds, hors du précipice.

Tout le monde était sauf.

(A suivre.)

Le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles sera exigible, à partir de novembre prochain, pour prendre des inscriptions dans une Faculté ou une Ecole de médecine.

A cette occasion, nous sommes heureux d'annoncer les beaux succès remportés dernièrement par les étudiants des Facultés d'Angers.

Trois étudiants de la Faculté des Sciences ont, au mois de juillet, conquis en Sorbonne, et d'une façon très honorable, le diplôme de licencié :

Pour la licence ès-sciences naturelles, M. Ferronnière, reçu premier avec la mention *bien*.

Pour la licence ès-sciences mathématiques, M. Méjasson, reçu, lui aussi, premier.

Pour la licence ès-sciences physiques, M. Rullier, classé quatrième, déjà licencié ès-sciences mathématiques.

La Faculté des lettres présentait, à cette session, treize candidats. Neuf ont été déclarés admissibles et huit définitivement admis. Tous ces candidats se présentaient pour la première fois. Ce sont :

A Bordeaux, MM. Boubée et de Boynes.

A Poitiers, MM. Lebreton, reçu premier avec la mention *bien*, et Neyron, reçu deuxième avec la mention *assez bien*.

En Sorbonne, MM. de Becdelièvre, Gaboreau, Herpin, Lemoine. La Sorbonne, en avril dernier, avait admis les trois candidats présentés par la Faculté des lettres d'Angers ; cette fois-ci, elle a encore admis les quatre candidats présentés.

Ces derniers diplômes portent à cent quatre-vingt-quatorze le nombre de licenciés ès-lettres sortis d'Angers.

M. le docteur Guignard au lancement du « Descartes »

Nous lisons dans l'*Espérance* de Nantes :

« Au commandement de « Sciez I » deux ouvriers placés à l'avant se mettent à scier vivement les deux saisines de retenue.

» On entend un craquement sourd et l'énorme masse glisse majestueusement vers la Loire, pendant que les braves retentissent de toutes parts et que les mains applaudissent avec frénésie.

« Le vaisseau », dit aimablement à Monseigneur, le maire d'Angers, « s'avance majestueux et sûr, comme la barque de saint Pierre. »

Un ancien sauvage

On annonce la mort, à Saint-Nazaire, de Narcisse Pelletier, employé au bureau du port de cette ville, lequel eut son heure de célébrité bien justifiée.

Né à Saint-Gilles-sur-Vie en 1844, Pelletier s'embarqua à l'âge de 12 ans comme mousse. Deux ans après, il faisait naufrage à bord du *Saint-Paul*, de Bordeaux ; il était abandonné au cap Flattery, au nord-est de l'Australie.

Pendant 17 ans, il vécut au milieu des sauvages, adoptant peu à peu leurs mœurs et leurs coutumes, oubliant tout à fait l'usage de sa langue.

On le croyait mort depuis longtemps lorsque, le 11 avril 1875, un bâtiment anglais, le *John Bell*, vint mouiller dans les parages du cap Flattery ; une chaloupe descendit à terre et l'équipage fut étonné de trouver un blanc parmi les sauvages qui étaient venus au-devant de lui pour trafiquer.

Narcisse Pelletier s'était tellement acclimaté à la vie sauvage qu'il lui fallut un certain temps pour reprendre les habitudes de la France et l'usage de sa langue natale.

Narcisse Pelletier habitait depuis lors à Saint-Nazaire où il fut successivement gardien de phare, puis employé au bureau du port.

Les filailles neuves

Avant de loger des vins ou des spiritueux dans des fûts neufs, il faut dégorgier ces derniers, autrement les liquides prendraient des saveurs âpres et des teintes jaunâtres dues aux résines contenues dans les tissus ligneux.

Au lieu de laver, comme on le fait souvent, les barriques neuves avec des eaux alcalines, telles que lessive de cendres, lait de chaux, so-

lution de potasse, qui produisent souvent un effet opposé à celui qu'on désire, il faut les laver avec de l'eau acidulée ; pour cela, on verse dans les barriques 20 litres d'eau, à laquelle on a ajouté 500 grammes d'acide sulfurique.

On laisse séjourner 24 heures ; on agite de temps à autre, de manière que l'acide puisse agir sur toutes les parois, puis on verse cette eau acidulée dans une autre barrique, on rince la première avec de l'eau fraîche, afin de lui enlever l'acidité que le bois aurait pu retenir, puis on laisse égoutter vingt-quatre heures.

Certains bois sont très riches en tanin, en quercine et relativement tendres : en conséquence, le tissu ligneux, moins serré, contient dans ses pores plus de résine. Afin de ne pas communiquer aux liquides qu'on logerait dans des foudres construits avec ces bois un goût résineux, il serait nécessaire de les dégorgier très énergiquement. Pour cela, on appliquera un premier traitement avec un jet de vapeur d'eau, puis on effectuera le lavage à l'eau acidulée.

État-civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 29 septembre. — Augustine-Louise Cagnard, à l'Hospice.

Le 2 octobre. — Andrée Georget, rue du Pressoir-Saint-Antoine, 18.

DÉCÈS

Le 2 octobre. — Urbain Siroteau, propriétaire, 78 ans, époux de Antoinette Fabas, rue Chanzy, 44 ; — Louise-Germaine Guillemot, 5 mois 1/2, rue Notre-Dame.

Chronique Agricole

L'éclairage des étables

Un préjugé général, qu'il serait nécessaire de détruire dans nos campagnes, c'est de penser que l'obscurité des étables et des écuries n'est pas un obstacle à la bonne santé et à la croissance des animaux.

C'est surtout dans les porcheries que ce préjugé a des conséquences fâcheuses.

Les cultivateurs comprennent avec raison que la lumière du jour est une condition de la salubrité de leur habitation.

Leur erreur est de supposer que la même condition n'existe pas pour les animaux.

La science et l'expérience donnent tous les jours la preuve du contraire.

Les vaches donnent moins de lait dans une étable obscure que dans une étable bien éclairée.

C'est surtout dans l'élevage des jeunes animaux de toutes les espèces que l'on doit s'attacher à leur donner un logement bien éclairé.

La lumière est un agent vital, essentiel pour tous les organisés, animaux végétaux.

Voilà une loi qui ne souffre pas d'exception.

On peut objecter que l'obscurité est utile pour les animaux soumis au régime de l'engraissement.

Cette exception, répondrons-nous, confirme la règle.

En effet, le défaut de lumière affaiblit l'énergie vitale du sang au profit du développement de la graisse, qui est une maladie.

Ce fait prouve par le contraste la nécessité de la lumière pour les animaux auxquels on demande autre chose que de la graisse.

CONCERT UNANIME

Vaissier reçoit par jour près de mille quatrains, Qui vantent ses savons aux parfums purs et fins ; Un incessant concert de louanges rimées Chante l'exquis Congo, ses vertus estimées.

Un Reporter, au savonnier Victor Vaissier.

MAGASIN PITTORESQUE

JOURNAL ILLUSTRÉ BI-MENSUEL

Jouvet et Cie, 5, rue Palatine, Paris.

Paris, un an. 10 fr. — Départements. 12 fr.

Union postale. 13 fr.

SOMMAIRE DU 1^{er} OCTOBRE 1894

Un peintre amateur (1 grav.), M. J. Le Fustec. — Une histoire de millionnaire (nouvelle), M. Paul Souday. — Voitures sans chevaux (suite et fin) (3 grav.), M. Victorien Maubry. — Chronotachyscope. — Les soleils de Maracibo (dentelles indiennes) (5 grav.), M. Jean Chaffanjon. — La Côte d'Azur (suite) (3 grav.), M. Jules Gourdaul. — Désignation de l'armée des États-Unis de l'Allemagne en 1615 (Etude historique), (suite et fin), (2 grav.), capitaine Richard. — La voix des bêtes (suite), M. B. Saint-Marc. — Dutreuil de Rhins (1 grav.), M. X. Thiès.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 OCTOBRE

FONDS		Est.		VALEURS DIVERSES		Russe 4 0/0 1893.		Bons de lot de 100 fr.		
3 0/0	101 95	Obl. 3 0/0 nouv.	468	Gaz pour l'étranger	—	4 0/0 Consolid. 1 ^{re} et 2 ^e série	99 90	VALEURS FRANÇAISES		
3 0/0 amortissable	100 30	Lyon-Méditerranée	1420	Gaz Compagnie parisienne	1135	3 0/0 or 1891	87 30	OBLIGATIONS		
3 1/2 1894	107 97	Obl. 3 0/0	—	Cie Transatlantique	345	Crédit foncier égyptien	466	Chemins Brésiliens 4 1/2		370
SOCIÉTÉS DE CRÉDIT		Midi	1105	Omnibus de Paris	1010	VILLE DE PARIS	—	Eaux Compagnie générale 3 0/0		—
Banque de France	3950	Obl. 3 0/0 nouv.	465	Suez (actions)	2910	Oblig. 1855-60 3 0/0	578 50	Gaz Compagnie parisienne 5 0/0		511
Comptoir national d'Escompte	534 50	Nord	1890	FONDS ÉTRANGERS		1865 4 0/0	545	Fives-Lille		486
Crédit Foncier	900	Obl. 3 0/0 nouv.	488	Anglais 2 3/4	—	1869 3 0/0	427	Transatlantique 3 0/0		320
Crédit Industriel	535	Orléans	1485	Autriche 4 0/0 or	—	1871 3 0/0	417	Panama 1 ^{re} série 6 0/0		37
Crédit Lyonnais	753	Obl. 3 0/0 1884 nouv.	473	Egypte Dette unifiée	101 85	1886 3 0/0	416	— 2 ^e série 6 0/0		30
Société Générale	470	Ouest	1106	Espagne extérieure 4 0/0	70 75	1894 2 1/2 0/0	381 25	— 3 ^e série 6 0/0		85
CHEMINS DE FER		Obl. 3 0/0 nouv.	476 25	Hongrois 4 0/0 or	99 85	Communes 1879	197 50	Suez 5 0/0		637
Est-Algérien	—	Ouest-Algérien	597 50	Italien 5 0/0	83 90	Fonciers. 3 0/0 1879	501 50	— 3 0/0		—
Obl. 3 0/0	430	Obl. 3 0/0 nouv.	438	Portugais 4 1/2 0/0	186 50					

Etude de M^e FOURCHAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION
Le Samedi 13 Octobre 1894, à 1 heure, à Saumur.

En l'étude de M^e FOURCHAULT, notaire, EN TROIS LOTS

1^o Une Maison, sise à Saumur, quai de Limoges, n^o 10, et un corps de bâtiments, rue du Bellay, derrière la maison, d'un revenu de 4,600 fr.;

2^o Une Maison, sise à Saumur, quai de Limoges, n^o 11, d'un revenu de 1,000 fr. environ;

3^o Et une Propriété, située au Gaillardin, commune de Dampierre.

Voir les affiches pour plus ample désignation.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e FOURCHAULT, notaire.

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e LELIÈVRE,

Le samedi 20 octobre 1894, à midi,

Deux MAISONS

Sises à Saumur, Rue de la Reine-de-Sicile, 7, et rue du Petit-Pré.

MISES A PRIX:

1^{er} lot. — Maison rue du Petit-Pré, 2,000 francs;

2^e lot. — Maison rue de la Reine-de-Sicile, 2,500 francs.

Voir les affiches pour les détails.

Etude de M^e JAMIN, notaire à Gennes (Maine-et-Loire).

VENTE PAR LICITATION

Le dimanche 14 octobre 1894, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e JAMIN, notaire à Gennes (Maine-et-Loire).

D'une Propriété d'agrément

Dite SOUS-LE-PUITS Commune de Gennes

Comprenant maison d'habitation en forme de petit château, Avec ses dépendances consistant en : jardins, terres, vignes, remise, écurie, hangar, grandes caves sous le roc, petit bois, bois taillis, ile sur la Loire, etc.

Le tout d'une contenance approximative de deux hectares trente-quatre ares soixante-dix centiares.

Mise à prix : 20,000 fr.

Pour visiter et connaître les conditions de la vente, s'adresser audit M^e JAMIN, notaire à Gennes, dépositaire du cahier des charges.

A AFFERMER

La Ferme de la Boire-Salée

Commune de Saint-Lambert-des-Levés,

Contenant environ 8 hectares.

Entrée en jouissance le 1^{er} novembre 1895.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, n^o 4.

A LOUER OU A VENDRE

MAISON ET VASTE JARDIN

La maison, avec grandes servitudes, pourrait convenir à une industrie quelconque.

A proximité de la ville et sur le bord de la Loire.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, et, pour visiter, demander les clefs à M. BIZERAY, au Jagueneau.

LÉRINA

Liquor fabriquée par les Pères de l'abbaye de Lérins, près Cannes. Produit recommandé par sa qualité et ses propriétés hygiéniques. Dépôt chez M. P. FOUCHÉ, négociant, rue d'Orléans, à Saumur.

MAISON de COMMERCE

demande jeune homme, 25 ans environ, pour voyages sans connaissances spéciales. S'adresser au bureau du journal.

M^e BRETON, notaire à Varennes, demande UN CLERC pour expéditions et actes courants.

UN PARAPLUIE a été perdu le jeudi 27 septembre sur la route de Pocé à Saumur.

Prière de le rapporter au bureau du journal.

On demande un EMPLOYÉ connaissant le commerce.

S'adresser à M. HUTREL-BIDAULT, 2, rue de la Fidélité. — Inutile de se présenter sans de bonnes références.

ASSURANCES

On demande personne sérieuse pour représenter dans l'arrondissement de Saumur une Société d'Assurances Mutuelles contre l'Incendie. Prendre l'adresse au bureau du journal.

ON DEMANDE

une bonne domestique. Inutile de se présenter sans de bonnes références.

VIN du D^r YVON

Tonique et Reconstituant
A la Coca du Pérou, à la Kola d'Afrique, au Biphosphate de chaux, prépare au vin d'Espagne.

Prix de la bouteille : 3 fr.
PHARMACIE NORMANDINE
G. DESCHAMPS
Rue Saint-Jean, SAUMUR.

ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR
E. CHAUVEAU

Spécialité de Boîtes p^r Baptêmes

Boîtes marraines satins et peluches
Boîtes avec noms et initiales sur commandes en prévenant 2 jours à l'avance

Dragées fines pur sucre, le 1/2 kil. 1 fr. 20

Demandez le Catalogue et l'Album de la collection des Boîtes avec initiales.

SUCRE CRISTALLISÉ

Pour Vendanges

à 60 francs les 100 kil. par 500 kil.

A. COURTET

RUE DAILLÉ, A SAUMUR

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT Fils

BOUGIES	Pétroles ininflammables
Bonne qualité, le paquet, » 75	en bidons de 5 litres
Supérieure, — » 80	Léonine (recommandé), 2 fr.
Extra, — » 85	Oriflamme, 2 »
— à trous, — » 85	Saxoléine, 2 »
CHANDELLES Américaines » 65	Huile colza extra, 1/2 kil., » 40
plus de mouchage, ni de fumée	Huile colza (Aurore), le bidon 4 fr.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 19^e ANNÉE

6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.

Bureaux : 1, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence. Le journal LA JEUNE MÈRE, du D^r BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

Imprimerie P. GODET

ALMANACH 1895

AVIS

Les personnes qui auraient des CHANGEMENTS D'ADRESSE ou des MODIFICATIONS à apporter ainsi que des INSERTIONS-RÉCLAMES à faire dans l'Almanach 1895, sont priées de s'adresser au plus tôt à l'imprimerie P. GODET, place du Marché-Noir, Saumur.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

ÉPICERIE CENTRALE 28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR

Vin Rouge, Côteaux de Saumur, le litre 0.35, la pièce (225 litres) 68 fr. droits payés	Marmande, 43 degrés. 1.50 le litre (verre compris)
Vin Blanc, Côteaux de Saumur, le litre 0.40, la pièce (225 litres) 80 fr. droits payés	Montpellier, 45 — 1.75 — —
26 litres pour 25. — Livraison à Domicile.	Armagnac, 50 — 2.00 — —